



SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 juillet 2019

EMPLOI

CONFORAMA : les limites de la négligence patronale sont largement dépassées

La CFDT alerte depuis plusieurs années sur les errements stratégiques des responsables de Conforama et sur leur refus assumé de s'engager dans un dialogue social loyal.

La menace de suppression de 2000 postes a été relayée dans la presse dès février dernier, avant même que n'en soient informées les organisations syndicales.

Comme lors des plans de sauvegardes pour l'emploi mis en œuvre en 2013, 2014 et particulièrement en 2016, la CFDT avait pointé les failles stratégiques et les risques pour les salariés.

Conforama fait de la négligence sa marque de fabrique.

Jusqu'à-là le pire avait été évité mais cette fois, les salariés vont devoir assumer les conséquences de l'irresponsabilité des dirigeants.

Pour la CFDT, c'est le rôle du ministère de l'Économie, déjà saisi de ce dossier, de taper du poing sur la table.

De son côté, la CFDT activera tous les recours pour faire cesser cette forme avérée de délinquance patronale.

Délégué syndical central
Eric Sabetai
06 52 56 74 40
✉ dsc.cfdt.confo@hotmail.fr

**Représentant syndical
au comité central d'entreprise**
Pascal Jacquemain
06 08 58 62 21
pjacquemain12893@aol.com

Secrétaire national
Adrien Guellec
☎ 07 69 48 73 47
✉ guelleca@cfdt-services.fr

Relations Presse :
Odile Stanciu
☎ 06 21 62 05 05
✉ stanciuo@cfdt-services.fr

cfdt.services.fr

Fédération des Services CFDT
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex